

Mesures d'urgence dues aux pluies diluviennes sur le territoire de la MRC des Laurentides

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 30 juin 2021

Chers citoyens,

Les fortes pluies qui ont eu lieu durant la nuit du 30 juin 2021 ont causé des inondations dans plusieurs secteurs de la MRC des Laurentides. Si vous êtes dans cette situation, veuillez vous référer à votre municipalité pour obtenir toutes les informations dont vous auriez besoin.

Les municipalités affectées ont décrété des mesures d'urgence relatives aux inondations, affaissements de terrain et dommages aux infrastructures. Les autorités locales pourront fournir le support nécessaire à leurs résidents.

La MRC exerce des compétences à l'égard de l'écoulement des cours d'eau, y compris les traverses, les obstructions et les nuisances. Les citoyens victimes de dommages causés par des débordements de cours d'eau (ruisseaux et rivières) peuvent contacter Pierre Morin, spécialiste à la MRC des Laurentides en aménagement et développement du territoire, volet Gestion et protection des milieux aquatiques (pmorin@mrclaurentides.qc.ca). Ainsi, il sera possible de connaître les interventions réalisables de la part de la MRC.

La MRC est consciente des risques encourus par ses résidents dans de telles situations et souhaite faire un rappel à la prudence.

En cas d'urgence, composez le 911.

Service des communications
MRC des Laurentides